



**Exigeons le retrait de la loi El-Khomri-Hollande-Valls-Gattaz  
et un code du travail du XXIème Siècle :**

## **Loi travail on continue !**

### **Pour un 12 mai encore plus fort dans les entreprises du Verre et de la Céramique !**

Malgré un rejet massif de cette loi, malgré des centaines de milliers de manifestant-e-s et de grévistes, malgré un rapporteur de la loi qui explique que le code du travail n'est pas responsable du chômage, le gouvernement s'entête avec sa majorité à passer en force.

L'utilisation du 49-3 pour faire adopter une loi rejetée par plus de 70% de la population est inadmissible, une véritable honte ! Cette décision ne vient que s'ajouter à un processus antidémocratique depuis le début. Faut-il rappeler la non-consultation des organisations syndicales avant l'écriture du texte, les rencontres éclair avec la Ministre du travail, le blocage des votes à l'Assemblée nationale ?

**Les salarié-e-s sont méprisé-e-s, les citoyen-ne-s bafoué-e-s et leurs représentants ignorés.**

La Fédération condamne ce déni de démocratie et la brutalité affichée par le gouvernement.

Elle poursuivra et amplifiera la mobilisation et appelle tous les salarié-e-s à s'inscrire dans le mouvement, se réunir en assemblées générales pour décider ensemble la poursuite de la mobilisation jusqu'au retrait et pour un code du travail du XXIème siècle.

Plus que jamais, l'urgence est à la mobilisation.

Seul le retrait de cette loi infâme, indigne d'un gouvernement de gauche, sera salutaire pour reconstruire ensuite le code du travail du 21ème siècle, basé sur le progrès social et écologique, la réduction du temps de travail à 32 heures, permettant le développement pour toutes et tous !

Partout des mobilisations se développent alliant la bataille contre la loi travail El-Khomri/Valls/Hollande/Medef et les revendications locales comme le pouvoir d'achat, les salaires, l'emploi, la reconnaissance de la pénibilité.

La Fédération appelle les verriers et céramistes à multiplier les assemblées générales dans les entreprises du verre et de la céramique. L'objectif est d'obtenir des avancées sur les salaires, le pouvoir d'achat, l'emploi en CDI, la mise en place d'équipes supplémentaires pour réduire le temps de travail sans perte de salaire et lutter contre la pénibilité, la revalorisation par la mise en place des nouvelles grilles de classifications signées par la fédération comme dans les industries céramiques, et bien entendu lutter pour obtenir le retrait de cette loi El-Khomri.

Le 12 mai, journée de rassemblements et de mobilisations dans les entreprises à l'appel de 7 organisations syndicales de salarié-e-s et d'étudiant-e-s (CGT, FSU, FO, SOLIDAIRES, UNEF, UNL...), organisons partout des réunions d'informations prévues dans nos conventions collectives, informons les verriers et céramistes du contenu de cette loi historiquement régressive, élaborons les cahiers de revendications et mobilisons nous au travers de mouvements de grèves reconductibles par décisions démocratiques et régulières des salariés.

**Pour le retrait de la loi, pour un véritable débat démocratique, un  
code du travail du XXIème siècle, menons la bataille jusqu'à la  
victoire toutes et tous ensemble !**